

ensa•m

**Réaménagement
R+4 et R+6 du
Pôle Recherche**

—
MARSEILLE

Marché de Travaux FRN-SVC-153

⇒ **Acte d'engagement**

⇒ **Lot(s) N°**

Sommaire

ACTE D'ENGAGEMENT	3
Article 1 – Objet de l'acte d'engagement	3
Article 2 – Engagement du titulaire ou du groupement titulaire	3
Article 2.1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire	3
Article 2.2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations	5
Article 2.3 - Compte (s) à créditer	5
Article 3- Avance	5
Article 4 – Type de marché et procédure	5
Article 4.1 - Durée du marché et délais d'exécution	6
Article 5 – Règlement des prix marché	6
Article 5.1 – Mode de règlement.....	6
Article 5.2 – Délais de paiement.....	6
Article 6 – Signature du marché	6
Article 6.1 – Signature du marché par le titulaire individuel	6
Article 6.2 – Signature du marché en cas de groupement	6
Article 7 – identification, acceptation et signature de l'acheteur	8
Article 7.1 – Désignation de l'acheteur	8
Article 7.2 – Acceptation de l'offre par l'acheteur	9



ACTE D'ENGAGEMENT

Article 1 – Objet de l'acte d'engagement

- **Objet du marché** : L'opération consiste, dans une première phase, à aménager cinq bureaux au R+4 du pôle recherche, puis, dans une seconde phase, à aménager le R+6 afin d'y créer une salle commune destinée aux administratifs et aux enseignants
- **Décomposition en tranches et en lots** : Les prestations comportent des travaux de base répartis en 3 lots désignés ci-dessous :
 - Offre de base

Lot 01 : Mobilier Inox

Lot 02 : Menuiserie Bois

Lot 03 : Mobilier Commerce

Les variantes libres ne sont pas autorisées.

Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé. Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots.

- Cet acte d'engagement correspond : *(Cocher les cases correspondantes.)*
 - ☐ à l'ensemble du marché *(en cas de non allotissement)* ;
 - ☐ au lot n° ou aux lots n° - - du marché *(en cas d'allotissement)* ;
(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence)

Article 2 – Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

Article 2.1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché décrites à l'article 2 du CCAP du marché et conformément à leurs clauses,

☐ **Le signataire**

☐ **s'engage**, sur la base de son offre et pour son propre compte

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, l'adresse de son établissement et de son siège social (si différente), l'adresse électronique, les numéros de téléphone et son numéro SIRET.]

☐ **engage** la société

..... sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, l'adresse de son établissement et de son siège social (si différente), l'adresse électronique, les numéros de téléphone et son numéro SIRET.]

☐ **Affirme**, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours

Compagnie :

Police :

☐ **L'ensemble des membres du groupement** s'engagent, sur la base de l'offre du groupement

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, l'adresse de son établissement et de son siège social (si différente), l'adresse électronique, les numéros de téléphone et son numéro SIRET.]

☐ **Affirme**, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les membres du groupement sont titulaires d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités encourus.

Compagnie :

Police :

A exécuter les prestations demandées :

☐ Du LOT N° au prix et délais d'exécution indiqués au présent acte d'engagement.

Aux prix indiqués ci-dessous et de la (des) DPGF ci-après annexée(s) :

- Taux de la TVA :%
- Montant hors taxes : €. Montant hors taxes arrêté en lettres à :
.....
- Montant TTC : €. Montant TTC arrêté en lettres à :
.....

☐ Du LOT N° au prix et délais d'exécution indiqués au présent acte d'engagement.

Aux prix indiqués ci-dessous :

- Taux de la TVA :%
- Montant hors taxes : €. Montant hors taxes arrêté en lettres à :
.....
- Montant TTC : €. Montant TTC arrêté en lettres à :
.....

☐ Du LOT N° au prix et délais d'exécution indiqués au présent acte d'engagement.

Aux prix indiqués ci-dessous :

- Taux de la TVA :%



- Montant hors taxes : €. Montant hors taxes arrêté en lettres à :
.....
- Montant TTC : €. Montant TTC arrêté en lettres à :
.....

Article 2.2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations

(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché, le groupement d'opérateurs économiques est :

(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

Article 2.3 - Compte (s) à créditer

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

- Nom de l'établissement bancaire :
- Numéro de compte :

Article 3- Avance

Je renonce au bénéfice de l'avance : ☐ NON ☐ OUI
(Cocher la case correspondante.)

Article 4 – Type de marché et procédure

Le marché est un marché de travaux lancé sous la forme d'une procédure adaptée conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique.

Le marché est passé à prix global et forfaitaire, fixe.

Article 4.1 - Durée du marché et délais d'exécution

- La **durée d'exécution** du marché est de 2 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage et jusqu'à la fin de l'année de garantie de parfait achèvement applicable aux marchés de travaux.

Article 5 – Règlement des prix marché

Article 5.1 – Mode de règlement

Le règlement des situations de paiement s'effectue par mandat administratif suivi d'un virement, à réception de la facture, sur service fait, et suivant les règles de la comptabilité publique.

Conformément à l'article L-2192-5 du Code de la Commande Publique, les factures doivent obligatoirement être transmises via le portail **CHORUS PRO** <https://chorus-pro.gouv.fr>.

Toutes factures qui ne seraient pas transmises via ce portail feront l'objet d'un rejet immédiat.

Article 5.2 – Délais de paiement

Le délai maximal global de paiement est de 30 jours.

Le délai global de paiement commencera à courir à partir de la réception de la facture mise à disposition du destinataire sur CHORUS PRO ou bien du dernier élément permettant le paiement.

Article 6 – Signature du marché

Si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) présente un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre, l'acte spécial concernant ce sous-traitant devra prendre la forme du formulaire ATTRI2 et être signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné.

Article 6.1 – Signature du marché par le titulaire individuel

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Article 6.2 – Signature du marché en cas de groupement

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (*article R. 2142-24 du Code de la commande publique*) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

☐ En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint

OU

☐ solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- ☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- ☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- ☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe. *(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)*

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :

(Cocher la case correspondante.)

- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ;
- ☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous : *(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)*

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.



Article 7 – identification, acceptation et signature de l'acheteur

Article 7.1 – Désignation de l'acheteur

Ecole Nationale supérieure d'architecture de Marseille - ENSA-M

IMVT – 2 Places Jules Guesde

13 003 MARSEILLE

▪ **Nom, prénom, qualité du signataire du marché:**

Madame Anne Bourgon, Directrice, autorisée à signer le présent acte d'engagement

▪ **Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-60 du Code de la commande publique** (nantissements ou cessions de créances) :

Monsieur Bruno Marguier, chef de service des affaires financières

▪ **Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :**

Monsieur Yohann DESBOIS, agent comptable de l'ENSA-M.

Centre des Finances Publiques de Marseille

ENSAM 04 91 82 71 15

▪ **Imputation budgétaire :**

BUDGET ENSAM Destination Travaux autres et travaux courants/Enveloppe d'investissement

Article 7.2 – Acceptation de l’offre par l’acheteur

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d’engagement :

Montant en € LOT(S)	Montant en € HT	Montant de la TVA	Montant en € TTC
Lot 01 : MOBILIER INOX			
Lot 02 : MENUISERIE BOIS			
LOT 03 : MOBILIER COMMERCE			
TOTAL GENERAL			

Rémunération LOT 1 TTC en lettres :
.....

Rémunération LOT 2 TTC en lettres :
.....

Rémunération LOT 3 TTC en lettres :
.....

A : Marseille, le
Signature

